



Un motard percute un cerf

<http://www.ledauphine.com>

04 / 10 / 2011 - [Haute Savoie](#)

MAGLAND

Un motard percute un cerf, le lendemain il récupère la carcasse

Dimanche soir, vers 21 h 40, un couple de Maglanchards, qui rentrait chez eux, a **percute un cerf sur la route nationale** à mi-chemin entre Cluses et Magland. Au virage "Chez Gaudy", ils n'ont pas pu éviter l'animal, 14 cors pour les connaisseurs, qui traversait la route.

Le couple a été blessé légèrement et transporté par les pompiers à l'hôpital de Sallanches. L'animal est lui mort sur coup. « Je l'ai récupéré pour qu'il ne reste pas sur la route », indique Thierry Perrollaz, président de l'association de chasse de Magland, appelé sur les lieux. Il évoque le champ de maïs de l'autre côté de l'Arve qui attire actuellement les bêtes. « Tous les ans, cela arrive dans ce secteur. Parfois ce sont des cerfs, d'autres fois ce sont des sangliers ou des chevreuils. **C'est pour cela que nous avons installé des piquets réfléchissants pour les faire s'éloigner.** » En trois ans, il y a eu entre 10 et 15 collisions sur ce secteur.



Le pilote de la moto a souhaité récupérer l'animal, notamment pour faire un trophée de sa tête.

Lundi matin, alors qu'il avait vidé le cerf, il a reçu un **appel du pilote de la moto qui souhaitait récupérer l'animal.** Il voulait notamment la tête pour en faire un trophée. « **C'est possible car c'est la loi,** poursuit le président de l'association de chasse. Avant c'était considéré comme du braconnage. Mais **maintenant, si l'on prévient les pompiers, les gendarmes et le lieutenant de louveterie, il est possible de récupérer l'animal.** »